

Première session ordinaire du Conseil d'administration

Rome, 9-11 février 2009

PROJETS APPROUVÉS PAR CORRESPONDANCE

Point 10 de l'ordre du jour

Pour information*



Distribution: GÉNÉRALE WFP/EB.1/2009/10

19 décembre 2008 ORIGINAL: ANGLAIS AUGMENTATIONS BUDGÉTAIRES
POUR DES INTERVENTIONS
PROLONGÉES DE SECOURS ET DE
REDRESSEMENT APPROUVÉES PAR
CORRESPONDANCE ENTRE LA
DEUXIÈME SESSION ORDINAIRE
DE 2008 ET LA PREMIÈRE SESSION
ORDINAIRE DE 2009 — RÉPUBLIQUE
DÉMOCRATIQUE DU CONGO 10608.0

Assistance alimentaire ciblée en faveur des victimes des violences armées et autres groupes vulnérables

Le 25 novembre 2008, l'augmentation budgétaire a été soumise aux membres du Conseil pour approbation par correspondance. Cette révision couvrait la fourniture de 55 920 tonnes supplémentaires de produits alimentaires pour un coût de 70 144 566 dollars. L'approbation a été obtenue le 3 décembre 2008.

Coût (dollars É.-U.)

	Budget actuel	Augmentation	Budget révisé
Coût des produits alimentaires pour le PAM	165 682 758	25 549 478	191 232 236
Coût total pour le PAM	426 878 043	70 144 566	497 022 609

^{*} Conformément aux décisions du Conseil d'administration sur la gouvernance approuvées à la session annuelle et à la troisième session ordinaire de 2000, les points soumis pour information ne seront pas discutés, sauf si un membre en fait la demande expresse, suffisamment à l'avance avant la réunion, et que la présidence fait droit à cette demande, considérant qu'il s'agit là d'une bonne utilisation du temps dont dispose le Conseil.

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site Web du PAM (http://www.wfp.org/eb).

NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le présent document est présenté au Conseil d'administration pour information.

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions d'ordre technique à poser sur le présent document à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Directeur régional, OMJ*: M. M. Darboe Mustapha.Darboe@wfp.org

Attaché de liaison principal, OMJ: M. T. Lecato tél.: 066513-2370

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter Mme C. Panlilio, Assistante administrative de l'Unité des services de conférence (tél.: 066513-2645).



^{*} Bureau régional de Johannesburg (Afrique australe, orientale et centrale)

NATURE DE L'AUGMENTATION BUDGETAIRE

1. Le PAM sollicite l'approbation d'une augmentation budgétaire pour l'IPSR République démocratique du Congo (RDC) 10608.0, afin de couvrir:

- ➤ la fourniture de 55 920 tonnes de produits alimentaires supplémentaires, d'une valeur de 25 549 478 dollars;
- ➤ une hausse des coûts associés de 40 006 191 dollars, se décomposant comme suit: transport extérieur; transport terrestre, entreposage et manutention (TTEM); autres coûts opérationnels directs (Autres COD) et coûts d'appui directs (CAD); et
- une hausse des coûts d'appui indirects (CAI) de 4 588 897 dollars.

La présente révision budgétaire ne prévoit pas de prolongation: la période d'exécution de l'IPSR reste comprise entre juillet 2007 et décembre 2009.

2. Depuis le lancement de l'IPSR 10608.0 en juillet 2007, la poursuite du conflit dans l'est de la RDC a entraîné de nouveaux déplacements de populations à l'intérieur du pays, ce qui a nécessité une troisième révision budgétaire, approuvée par le Conseil d'administration le 9 septembre 2008, pour fournir une aide à 1 million de personnes supplémentaires, essentiellement des personnes déplacées¹. La reprise des combats dans le Nord-Kivu et la Province-Orientale depuis la mi-octobre 2008 a rendu 573 000 nouvelles personnes dépendantes de l'aide alimentaire. La présente révision budgétaire représente une augmentation de 16,3 pour cent du budget de l'IPSR.

JUSTIFICATION DE L'AUGMENTATION BUDGETAIRE

Résumé des activités

- 3. L'IPSR 10608.0 tablait sur une amélioration progressive de la sécurité et de la croissance économique en RDC. À l'origine, 78 pour cent des ressources devaient être utilisées pour secourir les personnes déplacées, les rapatriés, les familles d'accueil et les groupes vulnérables par le biais de distributions générales de vivres, d'activités nutritionnelles et de programmes d'alimentation scolaire d'urgence et de lutte contre le VIH/sida. Les 22 pour cent restants étaient affectés aux activités Vivres pour la création d'avoirs en faveur des ménages vulnérables dans les zones exposées à l'insécurité alimentaire, et à la démobilisation des enfants-soldats.
- 4. La poursuite du conflit dans l'est de la RDC a provoqué de nouveaux déplacements de populations. Le PAM a conduit une évaluation approfondie de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité, publiée en juin 2008; pour tenir compte de l'augmentation des besoins, l'IPSR a été élargie de manière à fournir 320 000 tonnes de produits alimentaires au lieu de 210 000 tonnes, soit une hausse de 52 pour cent, permise par une révision budgétaire approuvée par le Conseil d'administration en septembre 2008. Cependant, les besoins créés par d'éventuels nouveaux déplacements de populations n'étaient pas pris en compte dans cette révision budgétaire.

-



¹ WFP/EB.2/2008/9-B/3.

Conclusions et recommandations issues de l'évaluation

5. La sécurité aurait dû s'améliorer après les élections d'avril 2007. Or, malgré le déploiement de l'armée congolaise, les Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC), à la fin de l'année 2007 et la Conférence de paix de Goma en janvier 2008, le conflit et les violences se sont aggravés dans le Nord-Kivu, où les combattants du Congrès national pour la défense du peuple (CNDP), commandés par Laurent Nkunda, sont engagés dans un conflit sporadique avec les Hutus rwandais des Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR), les milices Mai-Mai et les soldats des FARDC.

- 6. La Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo (MONUC) compte actuellement 9 000 soldats déployés dans la province du Nord-Kivu pour protéger les civils et imposer la paix. Selon les informations reçues, les civils feraient l'objet d'attaques délibérées, faisant de nombreux morts, et seraient victimes de multiples violations des droits de l'homme, une situation qui aurait contraint 252 000 nouvelles personnes à se déplacer². Des affrontements violents et des violations des droits de l'homme ont été signalés à Kibati (10 km au nord de Goma), Kiwanja et Nyanzale dans le territoire de Rutshuru (province du Nord-Kivu). Il est à craindre que les combats ne prennent de l'ampleur et ne dégénèrent en un conflit sous-régional semblable à celui de la période 1996-2003.
- 7. Dans la province-Orientale, 113 personnes auraient été tuées lors d'attaques lancées par l'Armée de résistance du Seigneur (LRA) ougandaise au cours des deux derniers mois. Un grand nombre de civils auraient fui les attaques de la LRA et resteraient déplacés le long du principal axe Nord-Sud dans la zone de Dungu. La LRA s'en est pris aussi à des groupes d'autodéfense civils dans la ville de Bangadi (district du Haut-Uele). Selon un rapport du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, la LRA a perdu plusieurs de ses combattants et tué de nombreux civils. En octobre, dans le district de l'Ituri, à 15 km de Bunia, des combats ont éclaté entre le Front populaire pour la justice au Congo (FPJC), une nouvelle milice, et les FARDC. Appuyées par la MONUC, les FARDC ont pu reprendre quelques villes mais la milice serait en train de regrouper ses forces. Des rapports non confirmés signalent la résurgence de plusieurs groupes armés actifs pendant la période 2003-2005.
- 8. En août 2008, le nombre de personnes déplacées était estimé à 840 000². La plupart des nouvelles personnes déplacées dans le Nord-Kivu se sont installées dans des camps proches de Goma (135 000), dans différents sites de la zone de Lubero (55 000) et dans la zone de Masisi (60 000). Quelque 108 500 autres sont allées dans la province voisine du Sud-Kivu. Les combats dans le district de l'Ituri (Province–Orientale) ont chassé de chez elles 110 000 personnes, tandis que de 30 000 à 60 000 personnes déplacées ont fui les attaques de la LRA dans le Haut-Uele.
- 9. En général, les personnes déplacées s'enfuient en emportant très peu de choses avec elles. Bon nombre sont déplacées plusieurs fois d'un camp à un autre et troquent les rares ustensiles encore en leur possession. La plupart vivent avec des familles d'accueil, qui partagent avec elles leurs maigres ressources. Outre l'aide aux personnes déplacées, le PAM prévoit donc d'apporter une assistance alimentaire plus systématique aux familles d'accueil, afin d'éviter qu'elles n'épuisent leurs ressources. D'après les premières vérifications conduites sur le terrain, le nombre des personnes déplacées et des membres de familles d'accueil actuellement touchés par la recrudescence des combats, et auxquels le

² Bureau de la coordination des affaires humanitaires: Synthèse mensuelle des déplacés internes par territoire, Nord-Kivu, 6 novembre 2008.



PAM peut accéder, s'élève à 573 000. Le PAM s'attend à compter le plus grand nombre de bénéficiaires supplémentaires pendant la période de novembre 2008 à janvier 2009. À partir de janvier, les chiffres planifiés pour les distributions alimentaires vont en diminuant jusqu'en août 2009, époque à laquelle, si les conditions de sécurité le permettent, la plupart des personnes déplacées devraient retourner chez elles, à temps pour le démarrage de la nouvelle année scolaire et de la nouvelle campagne agricole.

- 10. Le PAM travaille en étroite collaboration avec d'autres organismes des Nations Unies et des organisations non gouvernementales (ONG) pour assurer une riposte globale face à la situation qui prévaut dans l'est du pays. Il a participé à une mission interorganisations avec des représentants du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et de plusieurs ONG internationales, à Rutshuru (Nord-Kivu), afin de procéder à une évaluation de la situation des personnes déplacées vivant dans la zone. L'UNICEF approvisionne en sels de réhydratation orale et en soluté de lactate de Ringer trois centres de traitement du choléra dans la zone de Goma. En outre, l'UNICEF, en collaboration avec l'OMS, fournit des vaccins d'urgence contre la rougeole et des suppléments en vitamine A dans le Nord-Kivu. Quand l'accès et les conditions de sécurité le permettent, le PAM distribue une aide alimentaire aux personnes déplacées et aux membres des familles d'accueil, par l'entremise de plus de huit partenaires, en particulier le Comité international de la Croix-Rouge, Lutheran World Relief, Caritas et Première Urgence.
- 11. Les informations relatives aux retombées du conflit sur la sécurité alimentaire dans les zones rurales demandent une vérification plus poussée. Le PAM réalise de rapides visites sur le terrain, là où l'accès est possible, pour valider les besoins alimentaires immédiats des personnes déplacées, des communautés d'accueil et des ménages ruraux touchés par le conflit. Une évaluation approfondie de la sécurité alimentaire dans les situations d'urgence (ESASU) sera conduite en décembre et janvier, qui couvrira les personnes déplacées, les familles d'accueil et les ménages ruraux. L'ESASU appréciera les possibilités d'autosuffisance et de redressement, et servira d'étude de référence au système de surveillance et de suivi de la sécurité alimentaire actuellement mis en place. Une deuxième ESASU sera conduite pendant la principale récolte de juillet 2009 afin de déterminer s'il serait envisageable de réduire l'ampleur des opérations.
- 12. Bien que la mise en œuvre du plan de stabilisation établi conjointement par les Nations Unies et le Gouvernement dans l'est de la RDC puisse favoriser un retour progressif des populations déplacées, il est peu probable que les conditions de sécurité s'améliorent dans un futur immédiat. La situation restera vraisemblablement instable dans le Sud-Kivu, le Maniema et le district de l'Ituri (Province-Orientale) tant que le Gouvernement n'aura pas repris le contrôle de ces zones. Les futurs déplacements de populations seront évalués par et avec les partenaires; les personnes déplacées seront recensées par le PAM, l'UNICEF et le HCR et leurs partenaires coopérants, selon ce qui sera jugé le plus approprié. Seules les populations actuellement déplacées sont prises en compte dans la présente révision budgétaire; tout nouveau déplacement de populations devra faire l'objet d'une nouvelle révision budgétaire.
- 13. La présente révision budgétaire prévoit d'augmenter le nombre des bénéficiaires parmi les personnes déplacées et les familles d'accueil mais, dans la mesure du possible, les autres activités de l'IPSR se poursuivront telles qu'elles ont été planifiées dans la révision budgétaire de septembre³. Les bénéficiaires précédemment ciblés par les activités autres

³ Voir le paragraphe 7 du document relatif à la révision budgétaire (WFP/EB.2/2008/9-B/3).



que les distributions générales de vivres mais qui font aujourd'hui partie des personnes nouvellement déplacées seront désormais couverts par les activités de secours.

Finalité de l'augmentation budgétaire

14. La présente révision budgétaire est cohérente avec l'Objectif stratégique 1 du PAM - Sauver des vies et protéger les moyens de subsistance dans les situations d'urgence. Le Programme va fournir une aide alimentaire d'urgence pour sauver des vies et protéger les moyens de subsistance des populations vulnérables nouvellement déplacées par les récents combats dans le Nord-Kivu et la Province-Orientale. La diminution, en 2009, du nombre planifié de "personnes déplacées et réfugiés de retour dans leur région d'origine" dans cette révision budgétaire est due au fait que l'on s'attend à ce qu'ils soient moins nombreux que prévu à avoir besoin d'aide.

T	TABLEAU 1: BÉNÉFICIAIRES PAR ACTIVITÉ ET PAR ANNÉE (NOVEMBRE 2008-DÉCEMBRE 2009)						
Nombre de bénéficiaires prévus par an	Personnes déplacées et familles d'accueil	Personnes déplacées et réfugiés de retour dans leur région d'origine	Personnes atteintes de malnutrition et membres de leur famille	Alimenta- tion scolaire	Vivres pour la création d'avoirs	Groupes vulnérables*	Total
Prévisions pour 2008 au titre de la troisième révision.	556 000	482 300	808 000	530 700	151 400	68 900	2 597 300
Prévisions pour nov/déc au titre de la troisième révision	431 000	146 900	261 000	530 700	60 000	30 500	1 460 100
Quatrième révision de novembre 2008	573 000						573 000
Total révisé pour nov/déc 2008	1 004 000	146 900	261 000	530 700	60 000	30 500	2 033 100
Prévisions pour 2009 au titre de la troisième révision.	317 000	408 000	1 001 000	595 300	331 300	77 700	2 730 300
Prévisions pour 2009 au titre de la quatrième révision	573 000	248 000					325 000
Total révisé pour 2009	890 000	160 000	1 001 000	595 300	331 300	77 700	3 055 300

^{*}Les groupes vulnérables comprennent: les patients vivant avec le VIH/sida sous traitement antirétroviral, les tuberculeux, les enfants-soldats démobilisés vivant dans des centres de transit, les victimes de catastrophes naturelles, les victimes de violences sexuelles et les réfugiés en phase de rapatriement.

⁴ L'IPSR 10608 répond également aux objectifs stratégiques 2, 3 et 4 du Plan stratégique du PAM (2008 –2011), à savoir, Objectif stratégique 2 – Prévenir la faim aiguë [...]; Objectif stratégique 3 - Remettre sur pied les communautés et reconstituer leurs moyens de subsistance après un conflit ou une catastrophe ou dans les périodes de transition; et Objectif stratégique 4 - Réduire la faim chronique et la dénutrition.



_

TABLEAU 2: RATIONS QUOTIDIENNES PAR GROUPE DE BÉNÉFICIAIRES (g)								(g)
Produit alimentaire	Distributions générales de vivres et activités Vivres pour la création d'avoirs*	Familles d'accueil de personnes déplacées (cinq rations)	Enfants souffrant de malnutrition admis dans des centres d'alimenta- tion théra- peutique	Enfants souffrant de malnutrition admis dans des centres d'alimenta- tion supplé- mentaire (1)	Femmes enceintes et mères allaitantes admises dans des centres d'alimenta- tion supplé- mentaire (2)	Patients vivant avec le VIH/sida non hospitalisés (cinq rations) et patients tuberculeux (cinq rations)	Enfants recevant une alimentation scolaire d'urgence dans les écoles primaires (1)	Enfants recevant une alimentation scolaire d'urgence dans les maternelles (2)
Farine de maïs	400	200	-	-	-	150	100	-
Légumes secs	120	60	-	-	-	50	40	-
Huile	30	15	10	20	25	30	10	10
Mélange maïs-soja	-	-	125	200	250	50	-	100
Sucre	-	-	10	20	25	25	-	10
Sel	5	3	-	-	-	3	5	3
Total	555	278	145	240	300	308	155	123

^(*) Bénéficiaires des distributions générales de vivres: personnes déplacées, personnes réfugiées et déplacées rentrées chez elles, réfugiés, familles des enfants souffrant de malnutrition (cinq rations), femmes victimes de violences sexuelles, victimes de catastrophes naturelles et réfugiés en phase de rapatriement. Bénéficiaires des activités Vivres pour la création d'avoirs (cinq rations): patients vivant avec le VIH/sida hospitalisés, anciens enfants-soldats.

- 15. Pour garantir l'efficacité des distributions alimentaires et en assurer le suivi, le PAM collaborera avec les autorités provinciales, la MONUC, d'autres organisations des Nations Unies et des ONG. Le bureau de pays prendra des mesures spéciales pour empêcher que les femmes ne soient victimes de violences ou d'autres exactions pendant et après les distributions de vivres. Dans le Nord-Kivu, le PAM a triplé le nombre des partenaires coopérants associés aux distributions générales de vivres au milieu de l'année 2008, mais il cherchera de nouveaux partenaires pour avoir la capacité de faire front au nombre accru de distributions alimentaires.
- 16. La crise actuelle demande la mobilisation de personnel supplémentaire, affecté à titre temporaire, pour répondre aux besoins d'urgence à court terme des bureaux provinciaux de Goma et Bunia. Plusieurs fonctionnaires internationaux et nationaux chargés de la logistique, des programmes et de la sécurité sont attendus pour venir épauler le bureau de pays de la RDC. En outre, suite à un examen de la dotation en personnel du bureau de pays, plusieurs postes ont été ajoutés, principalement pour améliorer la gestion des données dans les domaines de la logistique et de la programmation.
- 17. Dans le Nord-Kivu, les capacités d'entreposage ont été renforcées, de même que le seront les capacités de chargement et de déchargement des camions. Compte tenu de la crise actuelle, une évaluation des moyens logistiques est prévue en décembre.
- 18. Le bureau de pays améliore ses capacités logistiques dans le cadre de l'opération spéciale 10556 "Module de la logistique et services communs de transport et de stockage" pour assurer son propre transport et celui des autres organisations des Nations Unies et des ONG internationales. Les services interinstitutions de logistique sont de plus en plus fréquemment utilisés par de nombreux acteurs humanitaires. La révision budgétaire de l'IPSR est liée à une révision budgétaire de l'opération spéciale visant à étoffer les services logistiques du PAM.



19. Le PAM et les autres acteurs humanitaires sont confrontés à de sérieux problèmes de sécurité dans cette situation d'urgence complexe. Il est probable que les combats entre les différentes factions donneront lieu à des flambées de violence épisodiques qui auront de lourdes conséquences sur le retour des personnes déplacées et leurs possibilités d'accès à une aide humanitaire. Le PAM fera tout son possible pour tirer parti des moments opportuns, c'est-à-dire les périodes de calme relatif entre les hostilités. Toutefois, il se conformera scrupuleusement aux règles de sécurité du Département de la sûreté et de la sécurité des Nations Unies et de la MONUC afin d'assurer la protection de son propre personnel et du personnel des organisations partenaires.

BESOINS ALIMENTAIRES

- 20. Les tailles des rations, ainsi que les mécanismes de distribution utilisés pour les diverses activités, sont les mêmes que dans l'IPSR originale.
- 21. La révision budgétaire propose la fourniture de 55 920 tonnes supplémentaires, ce qui portera le total des besoins en produits de 320 233 tonnes à 376 153 tonnes.

TABLEAU 3: BESOINS EN PRODUITS ALIMENTAIRES (tonnes)						
Produit alimentaire	Quantités au titre de l'IPSR actuelle	Besoins pour la période décembre 2008- décembre 2009	Quantités à recevoir (novembre 2008)	Stocks dans le pays et stocks en transit ⁵	Augmentation nette	Besoins révisés jusqu'en décembre 2009
	Α	В	С	D	E=(B-C-D)	(E+A)
Céréales	221 462	152 422	92 592	19 588	40 242	261 704
Légumes secs	66 479	47 576	18 114	17 389	12 073	78 552
Huile	19 846	12 381	6 363	3000	3 018	22 864
Mélange maïs-soja	7 615	3 937	1 001	2 936		7 615
Sucre	1 165	538	170	368		1 165
Sel	3 576	2 554	1 388	641	525	4 101
BP-5 ⁶	90	137		75	62	152
TOTAL	320 233	219 545	119 628	43 997	55 920	376 153

⁶ Le BP-5 est un produit alimentaire compact, équilibré et à haute teneur énergétique. Il peut être consommé directement ou être émietté dans de l'eau pour former une bouillie; il convient aux nourrissons lorsqu'il est mélangé à de l'eau potable.



-

⁵ 31 pour cent des stocks sont dans le pays, le reste étant en transit vers la RDC et chez des fournisseurs.

RECOMMANDATION DE LA DIRECTRICE EXECUTIVE

22. Il est recommandé au Conseil d'administration d'approuver par correspondance la présente révision budgétaire afin de pouvoir augmenter la quantité de produits alimentaires fournis au titre de l'IPSR République démocratique du Congo 10608.0.



ANNEXE I-A

VENTILATION DES COÛTS DE L'INTERVENTION					
	Quantité (en tonnes)	Coût moyen par tonne (en dollars)	Valeur (en dollars)		
COÛTS POUR LE PAM	<u>'</u>	-			
Coûts opérationnels directs					
Produits alimentaires ¹					
— Céréales	40 242	411	16 537 450		
— Légumes secs	12 073	537	6 485 978		
— Huile végétale	3 018	720	2 172 960		
— Mélange maïs-soja	-	-	-		
— BP5	62	4 516	279 963		
— Sel	525	139	73 127		
Total, produits alimentaires	55 920		25 549 478		
Transport extérieur			8 162 426		
Transport terrestre	11 054 825				
Transport intérieur, entreposage et manutention (TIEM)			14 336 770		
Total, transport terrestre, entreposage et manutention (25 391 594				
Autres coûts opérationnels directs	1 468 800				
A. Total, coûts opérationnels directs	60 572 299				
B. Coûts d'appui directs (CAD)² (voir annexe I-B)	4 983 371				
C. Coûts d'appui indirects (CAI) (7,0 pour cent) ³	4 588 897				
COÛT TOTAL POUR LE PAM			70 144 566		

-

¹ Il s'agit d'un assortiment alimentaire indicatif utilisé à des fins budgétaires et d'approbation. Le contenu peut varier.

varier.

² Chiffre indicatif donné à titre d'information. Le montant alloué au titre des coûts d'appui directs est revu chaque année.

³ Le taux de recouvrement appliqué aux coûts d'appui indirects peut être modifié par le Conseil pendant la durée du projet.

ANNEXE I-B

BESOINS D'APPUI DIRECT (en dollars)				
Dépenses de personnel				
Administrateurs recrutés au plan international	1 141 070			
Administrateurs recrutés au plan national	424 667			
Personnel des services généraux recruté au plan national	805 000			
Personnel temporaire	36 000			
Heures supplémentaires	61 415			
Primes	352 120			
Consultants internationaux	155 675			
Consultants nationaux	109 200			
Voyages officiels du personnel	596 097			
Total partiel	3 681 244			
Dépenses de bureau et autres coûts récurrents				
Location des locaux	170 163			
Charges (électricité, etc.)	20 000			
Fournitures de bureau	80 600			
Technologies de l'information et des communications	56 000			
Réparation et entretien du matériel	45 000			
Frais d'entretien et d'exploitation des véhicules	290 000			
Autres dépenses de bureau	70 000			
Frais financiers	80 000			
Prestations des organisations des Nations Unies	60 000			
Total partiel	871 763			
Matériel et autres dépenses fixes				
Mobilier, outils et matériel	149 428			
Véhicules	382 750			
Équipement (télécommunications et informatique)	73 950			
Total partiel	606 128			
TOTAL, COÛTS D'APPUI DIRECTS	4 983 371			



LISTE DES SIGLES UTILISES DANS LE PRESENT DOCUMENT

CNDP Congrès national pour la défense du peuple

ESASU Évaluation de la sécurité alimentaire dans les situations d'urgence

FARDC Forces armées de la République démocratique du Congo

FDLR Forces démocratiques de libération du Rwanda

FPJC Front populaire pour la justice au Congo

HCR Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés IPSR intervention prolongée de secours et de redressement

LRA Armée de résistance du Seigneur

MONUC Mission de l'Organisation des Nations Unies en République

démocratique du Congo

RDC République démocratique du Congo

UNICEF Fonds des Nations Unies pour l'enfance

